



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et usage

Question écrite n° 120587

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire à nouveau l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la question de la défense de la langue française. Diverses associations rappellent l'urgence des préoccupations déjà exprimées à plusieurs reprises les dernières en juin 2010, devant l'accumulation de faits qui témoignent d'un engagement insuffisant de l'État à ce sujet. On assiste aujourd'hui à un basculement au « tout anglais » dans tous les domaines tels enseignes commerciales, communication d'entreprise, recherche, université, lycée, collège, entreprises publiques et dans les médias privés et publics. Le constat est particulièrement grave dans l'enseignement notamment dans les filières littéraires où le nombre d'heures de littérature a diminué de moitié. Cette situation annonce une diminution radicale de la place du français dans notre pays mais porte également atteinte au rayonnement de notre langue à l'étranger. Il lui demande les suites que le Gouvernement entend apporter à ces justes préoccupations de défense du français.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120587

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11230

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)